

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE BREZOLLES

SEANCE DU
08 JUIN 2011
À 20H30

Etaient présents :

| | | | |
|---|-----------------------|----|--------------------|
| 1 | Hubert HÉRIOT | 9 | Jean-Luc JOUANIGOT |
| 2 | Loïc BARBIER | 10 | Frédérique PERBOST |
| 3 | Jean-Claude GUEZENNEC | 11 | Pascal BOUDON |
| 4 | Françoise COUTAND | 12 | Claude BERNARD |
| 5 | Nicole BARBOT | 13 | Michel RABIER |
| 6 | Jean-Luc LECOMTE | 14 | Joël CORBIN |
| 7 | Dominique TIERCELIN | 15 | Béatrice GALLET |
| 8 | Gislaine BOISNARD | | |

Etaient absents:

Christian LONCHAMPT *ayant donné pouvoir* à Joël CORBIN
Christiane CHEVALIER - Roland GAUTIER- Eric HAMEAU

Madame Nicole BARBOT est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil n'a pas fait l'objet d'observations, il est par conséquent accepté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

- 1) Service Assainissement - Délibération modificative N°1,
- 2) SIZA - Modification des statuts,
- 3) Aménagement de la cour de l'école - Subvention complémentaire,
- 4) Tirage au sort des jurés d'assises,
- 5) Chemin piétonnier - Inscription au plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée,
- 6) Déclaration d'intention d'aliéner,
- 7) Questions diverses.

SERVICE ASSAINISSEMENT DELIBERATION MODIFICATIVE N°1

Afin d'équilibrer les chapitres **042** Dépenses d'exploitation - Opérations d'ordre entre sections et **040** Recettes d'investissement - Opérations d'ordre entre sections, l'assemblée délibérante **ADOpte** la délibération modificative suivante:

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Article 28156 - 395.00

Article 2813 - 70.00
Article 2803 - 536.00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Article 2156 - 1 001.00

| |
|--|
| SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT ET GESTION DE ZONES D'ACTIVITES Z.A. de la Vallée du Saule - SIZA MODIFICATION DES STATUTS |
|--|

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qui ont été prises lors du comité syndical du SIZA réuni le 29 avril 2011 portant notamment sur des modifications statutaires.

Pour les raisons exposées par M. le Président, les membres du Comité Syndical ont décidé à l'unanimité que :

- le siège du Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de gestion de Zones d'Activités (SIZA) est transféré route de Nonancourt à Brezolles (28270) et que les fonctions de receveur du syndicat seront toujours assurées par Monsieur le Trésorier de Châteauneuf en Thymerais.
- les réunions du bureau et du comité syndical du SIZA se tiendront au siège du syndicat ou dans un autre lieu choisi par le bureau dans l'une des communes membres.

Cela entraîne les modifications suivantes :

Article 3 :

Ancien article : le siège du syndicat est fixé à la mairie de Tremblay les Villages. Les fonctions de receveur du syndicat seront assurées par Monsieur le Trésorier de Châteauneuf en Thymerais.

Nouvel article : le siège du syndicat est fixé Route de Nonancourt à Brezolles (28270). Les fonctions de receveur du syndicat seront assurées par Monsieur le Trésorier de Châteauneuf en Thymerais.

Article 6 bis (nouveau) :

Le bureau et le Comité Syndical se réunissent au siège du syndicat ou dans un autre lieu choisi par le bureau dans l'une des communes membres.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient aux Conseils Municipaux de chacune des communes adhérentes au SIZA de se prononcer sur ces modifications statutaires.

Entendu l'exposé de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** à l'unanimité les modifications statutaires proposées.

| |
|--|
| AMENAGEMENT DE LA COUR DE L'ECOLE ELEMENTAIRE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE |
|--|

Afin d'obtenir un prix plus intéressant, la coopérative de l'école se propose d'acheter en direct les jeux pour aménager la cour de l'école élémentaire.

Il convient par conséquent d'attribuer une subvention complémentaire correspondant à la part supportée par la commune soit **2 255 euros TTC**.

- 1 Combi basket : 1 775 euros TTC
- 1 Table de Ping Pong : 480 euros TTC

Le conseil municipal **DECIDE** d'attribuer à la coopérative scolaire de l'école élémentaire une subvention complémentaire d'un montant de **2 255 euros** (article 65738).

Le montage, le scellement et le contrôle sont facturés 2 669.47 euros TTC par la CAMIF.

Le conseil municipal, estimant ce prix trop élevé, souhaite solliciter d'autres prestataires afin de réduire ce coût.

TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES 2011

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que conformément au code de procédure pénal et notamment son article 261, le Maire tire au sort publiquement à partir de la liste électorale un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral, soit 3 noms pour la commune de BREZOLLES.

Après tirage au sort, trois personnes sont inscrites sur la liste préparatoire annuelle des jurés d'assises.

CHEMIN PIETONNIER - INSCRIPTION AU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE

La délibération, sollicitant l'inscription du chemin au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, prise lors du dernier conseil municipal n'a pu être validée par le Conseil Général de l'Eure et Loir puisqu'il reste encore à ce jour des parties de chemin non sécurisées juridiquement.

En effet, les servitudes ne sont pas encore tout à fait finalisées entre la mairie et les propriétaires des terrains privés sur lesquels chemineront les futurs promeneurs.

Cependant, cela ne fera pas obstacle à la fréquentation du chemin par les randonneurs, celui-ci devrait être ouvert au public d'ici la fin du mois de juin.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Plusieurs propriétés ont fait l'objet d'une vente immobilière sur la commune de Brezolles, le conseil municipal à l'unanimité, **DECIDE** de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les propriétés suivantes :

- **AC 123 - 12 rue de Paris : 198 m2**
- **AC 152 - 9 rue du Camp : 758 m2**
- **ZB 72 - 6 rue Louis de Gonzague : 788 m2**
- **AC 29 - 28 rue de Senonches : 288 m2**
- **AB 566 - 8 rue de l'Eglise : 300 m2**
- **AB 565 - 8 rue de l'Eglise : 436 m2**
- **AB 128 - 43 rue de Tillières : 533 m2**
- **ZE 216 - 4 rue des Tilleuls : 491 m2**

En revanche, afin de mener à bien un projet de réalisation d'une grande place dans le cœur de BREZOLLES, le conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité de faire valoir son droit de préemption sur la propriété sise 11 rue aux Juifs cadastrée AC 92 pour une surface de 69 m2.

Cette propriété est mise en vente au prix de 65 000 euros dont 7 000 euros de frais d'agence.

QUESTIONS DIVERSES

FITNESS

L'auto entreprise proposant le fitness à l'ESC souhaite poursuivre son activité à BREZOLLES le mardi de 17H30 à 20H.

Elle intervient sur environ 36 semaines, un tarif annuel doit être instauré afin de leur facturer l'occupation de la salle N°1.

A la majorité des membres présents (3 abstentions) la location est fixée à **300 euros** pour la période de septembre à juin de chaque année.

PROPRIETE CHEMIN DU CHATEAU D'EAU

Suite à la vente d'une parcelle de terrain jouxtant le chemin qui donne accès au château d'eau, le géomètre, mandaté lors de cette vente, a mis en évidence que les réseaux allant au château d'eau étaient implantés sur une propriété privée.

Les réseaux se situent bien dans le sous sol du chemin, mais lors de leur installation, le chemin n'était déjà plus à sa place d'origine, il s'était déplacé au fil du temps vers le domaine privé.

Seule alternative à cet état de fait, le rachat d'une partie du terrain (70 m2) au propriétaire riverain.

Une proposition lui a été faite pour un montant de 2000 euros, proposition majorée à 4000 euros par le propriétaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité des membres présents (2 abstentions) d'acquérir ce terrain pour 4000 euros, entendu que la commune prendra à sa charge les frais de géomètre et de notaire.

PROJET D'AMENAGEMENT RUE DE SENONCHES

Un projet d'aménagement propose la construction de 13 maisons individuelles sur une parcelle de 2 878 m2 située rue de Senonches, ce lotissement serait desservi par une voie privée.

Le conseil municipal ne s'oppose pas à ce projet.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La section de gymnastique volontaire souhaiterait obtenir un créneau horaire supplémentaire à l'E.S.C le jeudi soir aux environs de 19 heures dans l'hypothèse où le gymnase ne serait pas disponible ; accord de l'assemblée.

SOCIETE NATIONALE D'ENTRAIDE DES MEDAILLES MILITAIRES DE DREUX

Sollicite le prêt de l'espace socio culturel pour l'organisation de leur assemblée générale annuelle.

Les membres de cette association souhaiteraient également que la commune leur offre un vin d'honneur lors de la clôture de cette réunion.

A l'unanimité, le conseil s'oppose à ces demandes.

CRUCEY VILLAGES

L'école primaire de Crucey Villages sollicite pour l'organisation de sa fête le prêt de matériel.

Une majorité des membres du conseil souhaite qu'un courrier soit envoyé à la Mairie de Crucey signifiant que ce prêt est consenti pour la dernière année et que désormais le matériel leur sera loué afin de préserver l'équité entre les utilisateurs de matériel communal.

HAMECON BREZOLLIEN – COMPAGNIE DU PETIT LOIR – ABEM - ADMR

Remerciements pour l'attribution des subventions.

GALLET Béatrice

Signale consécutivement aux travaux sur la fibre optique, le chemin d'accès à sa propriété a été endommagé suite au stationnement des camions. Il lui est conseillé de se rapprocher de l'entreprise qui a réalisé les travaux afin de trouver un accord pour la remise en état du chemin.

RABIER Michel

Désire connaître la date de démolition de l'ancienne salle des fêtes, probablement l'an prochain.

Souhaiterait l'installation d'un miroir rue de Paris afin de sécuriser la sortie des véhicules arrivant de la Rue Mantoue.

JOUANIGOT Jean-Luc

Souhaite que le mur rue de Senonches (parking communal) soit nettoyé afin notamment d'en éliminer les végétaux qui envahissent le riverain.

BARBOT Nicole

Informe l'assemblée que le DON DU SANG aura lieu le lundi 20 juin, de 15 heures à 19 heures, à l'espace socio culturel.

LECOMTE Jean-Luc

Souhaite savoir si le silo route de Chartres a bien été acheté par la commune ; la signature chez le notaire est programmée le 17 juin.

BERNARD Claude

S'informe sur le projet de prolongement de la RN 154 : les études sont toujours en cours.

Remercie la commune pour la subvention accordée à l'association de parents d'élèves de BREZOLLES.

CORBIN Joël

Remarque que les trous dans le trottoir rue de Paris ne sont toujours pas bouchés.

La séance est levée à 22H50.